

CREATION D'UNE SUCCURSALE

Liste des pièces à fournir

- Statuts certifiés conformes avec traduction simple en français
- Extrait d'immatriculation de la société étrangère de moins de 3 mois avec traduction simple en français
- Déclaration des bénéficiaires effectifs
- Justificatif de l'adresse du siège social
- Pièce d'identité du représentant en France
- Déclarations de non-condamnation et de filiation du représentant en France comprenant le nom de jeune fille de la mère datée de moins de 3 mois
- Pouvoir pour LVPRO signé par le représentant en France et daté de moins de 3 mois

Liste des pièces autorisées

Pour justificatif de l'adresse du siège social

Dans le cas d'une création

- Attestation de mise à disposition d'un local par une personne morale à l'adresse de son siège social
- Bail commercial*
- Contrat de domiciliation commerciale comportant le numéro d'agrément de la société de domiciliation*
- Contrat de sous-location*
- Bail précaire*
- Prêt à usage d'un bien immobilier*
- Facture de fournisseur d'électricité, de gaz, d'eau ou d'accès internet de moins de 3 mois*
- Dernière taxe d'habitation*
- Quittance de loyer de moins de 3 mois*
- Titre de propriété récent*
- Dernière taxe foncière*
- Attestation de la mairie*

* A accompagner d'une attestation de mise à disposition si la pièce n'est pas au nom de la société

Pour la pièce d'identité

- Passeport en cours de validité
- Carte d'identité - recto verso, en cours de validité
- Carte de séjour - recto verso, en cours de validité
- Extrait d'acte de naissance (moins de 3 mois)

Dans le cas d'un achat

- Acte de cession de fonds de commerce**

Dans le cas d'une donation

- Acte de donation de fonds de commerce

Cas d'un apport

- Acte d'apport de fonds de commerce**

Dans le cas d'un gérance-mandat

- Contrat de gérance-mandat**

Dans le cas d'une location-gérance

- Contrat de location-gérance**

Dans le cas d'une procédure collective

- Jugement de cession de fonds de commerce dans le cadre d'une procédure collective

**Pour l'enregistrement : 3 exemplaires originaux si la signature n'est pas une signature électronique